



Extrait du CGT ARLES

<https://cgtarles.fr/spip.php?article840>

Rassemblés le 5 juillet rue du 49-3 !

- Luites - Code du travail -

Date de mise en ligne : vendredi 8 juillet 2016

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

Et s'il le faut, nous reviendrons !

Au matin du 5 juillet, une centaine de personnes se sont rassemblées sur la place de la République à l'appel de l'intersyndicale CGT, FSU, Sud-Education et FO.

Banderoles en tête, drapeaux au vent et musiques de luttes dans la sono, les participants se sont ensuite déplacés à la rue du « 49.3 » devant la permanence du député Michel Vauzelle.

Devant de nombreux touristes et festivaliers des Rencontres internationales de la photographie, qui viennent de débiter, trois prises de parole ont été prononcées. La première par Catherine Panne pour l'UL CGT d'Arles (voir le texte de son intervention) qui a fait le point sur les derniers pseudo compromis du gouvernement et a attiré l'attention du public sur le caractère illégal du projet de loi travail au regard du droit international public constitué notamment par les conventions de l'Organisation Internationale du Travail, en particulier les conventions 87 et 98 qui définissent le coeur même de la liberté syndicale. A sa suite, les représentants de la FSU, de SUD-éducation et de FO ont rappelé leur engagement sans faille depuis le début du mouvement et encouragé les participants à maintenir un esprit de lutte pendant l'été !

Les organisations tant localement qu'au niveau national se reverront ces prochains jours pour les suites à donner à l'usage une fois encore de l'art. 49.3 par le gouvernement pour passer en force une loi contestée par la majorité des syndicats, des organisations de jeunesse et du peuple de gauche.

Lire l'intervention de la CGT :

[CGT Arles intervention 05.07.16 - PDF - 266 ko] **CGT Arles intervention 05.07.16**

La Presse :

[La Provence 06.07.16 - PDF - 391.8 ko] **La Provence 06.07.16**